

## Familles et société : quels choix pour demain ?

# Eduquer au temps de la perte d'autorité

## Jacques Arènes

### Quel diagnostic ?

- Les autorités sont en crise. Mais, elles le sont d'une manière paradoxale.
- Jamais nous n'avons été aussi soucieux de l'éducation de nos jeunes.
- Et, en même temps, beaucoup d'adultes sont un peu perdus dans la relation avec les enfants ou les adolescents.
- Nous avons à réfléchir à ce souci qui nous habite, et qui semble nous paralyser, quand nous cherchons à réfléchir à ce que nous devons transmettre, et à l'attitude que nous voulons avoir vis-à-vis des générations qui nous suivent.
- Sortir de la déploration, et du pessimisme, et chercher à construire l'avenir.

### L'autorité et ses bases

- Ce qui augmente le pouvoir comme un « surpouvoir ». L'étymologie fait référence à un augmentatif (*Augere*).
- Elle exclut les moyens de coercition et suppose l'assentiment de la personne qui « reçoit » l'autorité.
- L'autorité ne fonctionne qu'avec une légitimité. Il existe une relation circulaire entre pouvoir, autorité, et légitimité.
- L'autorité est un au-delà du pouvoir qui s'appuie sur un processus de légitimité. Laquelle est fondée en droit, mais a aussi une base éthique.
- La légitimité fonctionne sur des bases de reconnaissance de la part de celui qui serait astreint au pouvoir, mais aussi de la part de l'autre de l'autorité, le tiers, le conjoint, la société.
- L'autorité est un « transfert » de la qualité d'auteur. Le souverain (Hobbes) concentre le pouvoir d'agir de ses sujets. Mais les sujets doivent lui reconnaître ce pouvoir.
- Autorité parentale « pour protéger l'enfant dans sa sécurité, sa santé, sa moralité. » Droit et devoir de garde, de surveillance, d'éducation.
- Cependant, les parents ne sont plus « autorisés » à agir au nom de leurs enfants, si ces derniers ne reconnaissent pas ces transferts de pouvoir des auteurs qu'ils pourraient être.
- Arbitrage extérieur aux personnes directement concernées. L'autorité, dans un contexte où l'autre adulte, où le tiers social est moins « soutenant », c'est l'autorité que « je » me confère à moi-même. Je me perçois « auteur » des mes actes, et de la position que je prends devant mes enfants.
- Légitimité toujours à conquérir devant l'autre adulte, et devant l'enfant.

### **Questions de légitimité dans le couple**

- Une légitimation croisée de l'autorité parentale dans le couple. Le conjoint prend position implicitement ou explicitement par rapport à l'autorité de l'autre.
- Dire « papa a raison », ou « maman a raison », selon le ton employé, peut être une d'affirmer qu'il pourrait ne pas avoir raison !
- Tentation d'invalider ce que dit ou pense l'autre devant les enfants.
- D'où la nécessité d'un certain accord entre les parents concernant les orientations et les valeurs. Sinon discussions incessantes et procédurales sur ce que l'on va faire. Selon Weber, la légalité remplace la légitimité quand il y a désaccord sur les valeurs.

### **Voies de légitimation dans la famille**

- Une vision contractuelle de l'autorité est de plus en plus prévalente. On établit des contrats avec l'enfant, mais que faire quand il y a rupture du contrat ?
- La légitimité de l'expert est souvent utilisée dans les familles. Un des conjoints se présente comme expert éducatif par rapport à l'autre, et estime donc que sa parole a plus de poids.
- Beaucoup de place aujourd'hui pour la légitimité du charisme personnel, voir de la séduction. On cherche à se faire aimer par l'enfant, ou à conserver son amour.

### **Quelques failles des processus d'autorité**

- Les parents se positionnant eux-mêmes comme contestataires de l'autorité. « Comment puis-je me rebeller ? C'est ma mère la rebelle », affirme une adolescente.
- Ceux qui n'arrivent pas à donner confiance, car ils sont eux-mêmes dans une grande incertitude intérieure, ou dans une vie complexe, chaotique.
- Les parents qui n'arrivent pas à affronter « l'épreuve du non » à cause de la peur de perdre l'amour de l'enfant. L'autorité est une « offre » surmoïque, une sorte de cadeau fait à l'enfant.
- Absence de cohérence et d'accord entre les parents.
- Ceux qui sont démunis, et se désinvestissent quand ils n'ont pas de « résultats » concrets immédiats. Savoir tenir le cap.

## **Chercher à avoir une cohérence**

- Respecter la différence des générations : ne pas se « mélanger » à ses enfants.
- Penser à la légitimation de l'autorité à l'intérieur du couple (solidarité entre conjoints)
- Tenir compte de la personnalité de l'enfant. Éviter de « projeter » sur l'enfant des problématiques qui sont les nôtres.
- Ne pas s'identifier au « psy » : il est important de comprendre et d'écouter. Mais il est aussi important parfois de tenir sa position.
- Les explications ont une limite. Les palabres et les négociations continuelles sont mortifères.
- Il faut établir des règles claires et des sanctions claires quand elles sont transgressées.
- Éviter pression affective : il vaut mieux une « bonne » sanction qu'un chantage affectif pour arriver à ses fins.

## **Faut-il assumer les conflits avec le jeune ?**

- Les conflits sont nécessaires : Il faut tenir bon face à l'agressivité de l'adolescent.
- Arriver à avoir de l'humour
- Ne pas se laisser détruire par le conflit.
- Tenir compte de l'aspect accordéon des relations– un jour difficile et l'autre agréable -l'attente des adolescents vis-à-vis des parents est paradoxale (demande implicite qu'on leur donne des limites).
- Les règles du jeu : ne pas disqualifier, humilier, le jeune. Eviter de mélanger l'affectif et les arguments rationnels.
- Parler à la première personne quand il s'agit de faire des reproches (ne pas dire de généralités du type « on ne peut pas te faire confiance » mais, plutôt « je perds la confiance »).
- Reconnaître ses erreurs. Savoir changer sa « carte mentale ».
- Faire jouer la complémentarité des conjoints (l'un plus écoutant, l'autre garant des limites) sans pour autant disqualifier l'action de l'autre.
- Eviter le chantage affectif.
- Ne pas se laisser embarquer dans des discussions très affectives, en forme d'escalade symétrique qui laisse toujours des traces.

## **Conclusion : les registres de l'autorité**

- **Autorité du modèle**

Le modèle n'est pas le leader charismatique. Il se propose à l'imitation.

- **Autorité du maître**

Le maître n'est pas un modèle. Il est celui qui s'efface pour proposer des modèles.

- **Autorité du témoin**

Le témoin ne se donne pas à imiter, Il « expose » sa vie, au deux sens du terme, il en fait le récit, et il la propose au regard, et à la critique, de ceux qui l'écotent.

La vie du témoin est signe pour ceux qui le suivent. Il est porteur « pour autrui, pour ces générations, de ce qui ne lui appartient pas en propre, de ce qui l'habite et le fait vivre, de façon singulière et insubstituable. » (Catherine Chalier)

La singularité du témoin porte néanmoins la trace de l'immémorial. Le témoin n'est pas à imiter, mais on peut s'identifier avec lui. S'identifier, c'est devenir pour partie semblable à une personne. C'est aussi prendre l'autre en soi, processus inévitable par rapport à ses parents, alors que ceux-ci vont progressivement s'effacer. Dans ce mouvement d'incorporation, la liberté de chacun est impliquée.